



BNI MADAGASCAR
J'avance avec ma banque

REGLEMENT DU CONCOURS

Trophée du Jeune Entrepreneur 2022



1 - ENTREPRENEURS HABILES A CONCOURIR

Le Challenge du Trophée du Jeune Entrepreneur 2022 – volet **STARTUP** BNI MADAGASCAR est ouvert aux entrepreneurs :

- ayant une idée d'affaire innovante ou une entreprise existante moins d'un an
- âgés de moins de 45 ans à la date de dépôt du dossier

2 - CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Toute entreprise ou équipe entrepreneuriale répondant aux critères de sélection ci-dessus pourra remplir un dossier de candidature.

Les renseignements contenus dans ce dossier ne seront communiqués qu'aux membres du jury.

Chaque membre du Jury, ainsi que la BNI MADAGASCAR s'engagent à conserver un caractère strictement confidentiel à ce document.

Il n'est admis qu'un seul dossier de candidature par Entreprise ou équipe entrepreneuriale.

Il est expressément signalé qu'une personne peut être le Dirigeant d'une ou de plusieurs Entreprises.

Joindre impérativement à votre dossier les pièces ci-dessous avant le vendredi 30 septembre 2022 par email à l'adresse **TJE2022@bni.mg** Objet **STARTUP TJE**

- Le curriculum vitae de l'équipe entrepreneuriale
- L'extrait du Registre du Commerce de votre entreprise, si possible
- Liste de clients potentiels (lettre d'intention si possible)
- Vos prévisions financières sur 3 ans (EXCEL)
- Si votre structure a été créée en 2021, merci de fournir vos Etats financiers 2021, et ceux prévisionnels de 2022 et 2023
- Vous pouvez également accompagner votre dossier de toute pièce susceptible de renseigner le jury sur l'avancement de votre startup.

3 - DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être adressés à la BNI MADAGASCAR par email à l'adresse suivante **TJE2022@bni.mg** Objet : **STARTUP TJE**

Date de début de retrait du dossier de candidature :
Mardi 1^{er} juillet 2022

Date limite de participation :
Vendredi 30 septembre 2022

4- COMPOSITION DES MEMBRES DU JURY

- 50% issus de la BNI MADAGASCAR
- 50% issus de l'écosystème Startup

5 – PRINCIPAUX CRITERES DE SELECTION

- Aspect innovant de l'idée d'affaires
- Cohérence du modèle d'affaires
- Compétences et expériences de l'équipe entrepreneuriale

6 - UTILISATION DU TITRE TROPHÉE STARTUP TJE 2022 – BNI MADAGASCAR

L'entreprise lauréate sera autorisée à utiliser, à des fins promotionnelles, le titre :
« Lauréat du Trophée STARTUP TJE 2022 – BNI MADAGASCAR ».

7 - LE PRIX STARTUP TJE

La startup lauréate bénéficiera d'un octroi de crédit **pouvant aller jusqu'à 50 millions Ar avec un taux zéro pour la première année** selon les conditions d'octroi, un accompagnement avec le coworking space, mentorat, réseautage, formations et visibilité de NEXTA et une connexion Internet 4G pendant un an de TELMA

Pour le montant dépassant la somme précitée octroyée, le taux en vigueur de la BNI MADAGASCAR sera appliqué.



22 390 60



www.bni.mg | alefa.bni.mg



BNI NET



BNI SMS